

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 297

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et voici les conclusions de Mlle Thurig: « Ne pourrait-on établir un salaire minimum et une durée de travail maximum, interdire certains travaux, en un mot protéger mieux les petits enfants salariés ? »

V. DELACHAUX.

De-ci, De-là...

Le scrutin du « Bund ».

Le « vote blanc » du *Bund*, que nous avons annoncé dans notre précédent numéro, a donné les résultats suivants: pour le droit de vote et d'éligibilité des femmes, 7210 voix; contre ce droit, 4438 voix. Au total, 5627 bulletins rentrés et 11.648 voix valables.

Les suffragistes l'emportent donc par une grosse majorité. Mais si satisfaites que nous en soyons, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si ce résultat prouve véritablement ce que nous voudrions? comme nous nous demandons aussi ce que le *Bund* appelle des « voix valables »? Dans un scrutin pareil, ouvert comme un moulin, sans aucun contrôle, sans aucune garantie, avec des bulletins pouvant licitement contenir le plus savoureux mélange de *oui* et de *non*, sur quelle certitude pouvons-nous nous baser? Impossible de dire quelle proportion des lectrices du *Bund* représentent les réponses, ce qui aurait pu fournir l'évaluation d'un coup de sonde intéressant dans un milieu donné et dans une région donnée, puisque des bulletins en nombre sont venus d'autres cantons, de la Suisse romande, notamment (et le journal serait bien mal venu à s'en plaindre, sa vente au numéro ayant certainement augmenté ce jour-là dans des proportions à réjouir le cœur de tous ses administrateurs!); impossible de savoir si les *oui*, tous de la même écriture, que la rédaction signale avec d'aimables plaisanteries, sur toute une série de bulletins ne sont pas contrebalancés par des séries de *non* de la même main; impossible de savoir si le cas de la petite

cheveux blonds peints dessus et, bien qu'elle fût très sale, je reconnus aussitôt sa robe blanche avec les fleurs et les rubans de soie. C'était Gerda.

« Je rougis, les larmes me montèrent aux yeux. J'avais l'impression que ce fût moi qui avais commis une terrible injustice, je n'osai lever les yeux et ne pus prononcer une seule parole.

« La femme entra au même moment et vit mon visage rougissant. Elle enleva aussitôt la poupée et la mit de côté.

« — Pas montrer cela à une petite fille riche, dit-elle, et elle esquissa un sourire. Tu as des poupées autrement belles chez toi, je pense...

« Je levai les yeux une seconde. Son regard errait dans la pièce et les lèvres se seraient étrangement serrées sur une bouche édentée. Puis elle dit avec une toute autre voix, une voix mielleuse, respectueuse, qui me fit frémir de dégoût et de peur inexplicable:

« — Bien sûr, tu as d'autres poupées plus belles. Mais Solveig, la pauvre, la trouve belle, celle-ci — je l'ai encore achetée pour deux couronnes chez Woliman, pour dire la vérité...

« La femme poursuivit son récit de l'achat de la poupée. Je sentais ses yeux se promener sur ma tête penchée. »

« Je pleurais violemment sur le chemin du retour. Je ne voulais pas dire pourquoi. Mais Hélène dit que je devais être heureuse de ne pas être alitée comme Solveig. Cela me faisait du bien, dit-elle, de voir comment vivent d'autres petites filles. Je pleurais de plus en plus fort. Alors, elle prit peur, me promit des bonbons et me défendit de dire à maman que je l'avais accompagnée à Balkeby... »

Et l'auteur conclut:

« Ce fut ma première rencontre avec la pauvreté. Quelques années plus tard, alors que ma mère me dit un jour que nous étions nous-mêmes devenues pauvres, je me rappelle le sentiment d'angoisse qui me paralyse à cet instant, je me souviens que le rouge brûlait mes joues enfantines. Etiens-nous donc condamnés à vivre dans une atmosphère pestilentielle, à courber le dos devant les gens, à les regarder avec des yeux peureux et à leur parler avec une voix humble et mielleuse?... »

« Je devins une grande fille, et je devins femme. J'appris à connaître la vie de mieux en mieux. Aussi la pauvreté.

« Mais la pire pauvreté, je l'avais vue avec l'instinct visionnaire de l'enfant — l'*humiliation* qui menace les pauvres — ce jour où je me sentis une âme de criminelle, en voyant la femme du cordonnier de Balkeby cacher la poupée Gerda. »

... Ajoutons que Mme Undset a l'intention de consacrer entièrement à des œuvres de caractère social le montant du prix qu'elle vient de recevoir. Déjà elle a institué un fonds de 80.000 couronnes, dont les revenus sont destinés à subventionner les parents peu fortunés élevant eux-mêmes des enfants arriérés ou peu capables de développement. C'est là une heureuse idée.

bonne, qui écrit en pleurant pour raconter que ses maîtres l'ont forcée à apposer un *oui*, n'est pas neutralisé par celui de la femme à laquelle son mari a arraché la plume des mains pour mettre *non* à sa place... Il est véritablement difficile de déduire des conclusions sérieuses de pareilles enquêtes, lesquelles, par là même, risquent souvent de faire plus de mal que de bien à notre cause.

Elles ont, du moins, l'avantage de faire parler de nos idées, de les faire discuter, de les imposer à l'attention du grand public... Or, comme il est certain que tout vaut mieux pour nous que la chape de plomb de l'indifférence, réjouissons-nous, en tout cas, de cette discussion qui a fourni de la copie au *Bund* des semaines durant, et qui a ainsi contribué à préparer les voies à notre pétition suffragiste. Car les résultats de celle-ci au moins, telle qu'elle s'organise actuellement, seront alors probants.

Ajoutons encore que tout cet automne, le grand quotidien français, le *Temps*, a également organisé dans ses colonnes une enquête sur le suffrage des femmes, à laquelle ont répondu nombre d'éminentes personnalités. Cela est bien, pour qui connaît ce journal, — et sans mauvais jeu de mots, — un signe des temps.

Le sort de l'*Escargot*.

Pendant toute la durée de la Saffa, les visiteurs ont pu contempler, sur une pelouse à l'orée de la forêt, l'escargot symbolique, qui, sa double course à travers les rues de Berne achevée, était venu se reposer là. Et des admiratrices ferventes ont parfois, subrepticement, emporté comme une relique un fragment de plâtre peint tombé de la coquille de la brave bête...

Et quand toutes les constructions légères ont été démolies, et quand la charrue qui prépare les moissons nouvelles a passé sur les prairies du Viefeld, le problème s'est posé des destinées de ce sympathique animal? Irait-il finir ses jours au Musée historique de Berne? serait-il offert au Conseil Fédéral pour orner une des pelouses du Palais Fédéral et rappeler par sa présence à nos législateurs, comme à notre gouvernement, que, si lente que soit la marche des gastéropodes, ils finissent toujours par atteindre le but qu'ils se sont proposés? ou encore, de hautes destinées l'appelant à l'étranger, irait-il à Paris impressionner les sénateurs adversaires du suffrage féminin? ou enfin, préférant une destinée courte et glorieuse à une longue vieillesse dans l'oubli, serait-il livré au marteau du démolisseur?... Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétions en disant que ces différentes solutions ont été envisagées. Et, en définitive, ce sont les suffragistes bernoises qui ont assumé la garde du sympathique animal. Puisse-t-il leur porter bonheur et leur être de quelque appui dans la campagne qui s'est ouverte devant elles.

L'aide aux anormaux.

L'Association suisse pour anormaux vient de publier son VIII^e rapport. Il s'est certes accompli bien du travail durant les huit années de son existence, mais il reste tant à faire! C'est surtout le manque d'argent qui est le grand obstacle, car en général on peut dire que l'intérêt pour les anormaux, surtout pour les enfants, grandit et se répand de plus en plus dans le grand public. Les recettes de l'Association se sont élevées l'an dernier à 51.603 fr. 80, dans lesquelles la subvention fédérale figure pour 50.000 fr.; les dépenses ont été de 49.469 fr., dont la presque totalité sont des subventions aux différentes institutions pour animaux. Il va sans dire que cette somme ne représente qu'une très minime partie de celle qui est dépensée en Suisse chaque année. Ainsi, pour 1926, les dépenses des différentes institutions pour aveugles, faibles d'esprit, sourds-muets, épileptiques, etc., se sont élevées à 9.716.886 francs. Bien que ces chiffres soient très élevés, ils sont encore trop faibles, car lorsqu'on lit les rapports de ces institutions, tant en Suisse française qu'en Suisse allemande, c'est toujours la même phrase qui revient: « Urgent besoin d'argent pour telle ou telle amélioration ou réparation nécessaire. » Notons que chacun peut venir en aide à l'Association en devenant membre individuel. La cotisation annuelle minimale est de fr. 5.

L'Association suisse pour anormaux travaille en collaboration étroite avec l'Institut J.-J. Rousseau, à Genève, et le *Heilpädagogische Seminar*, de Zurich. Ce dernier, fondé en 1924, et qui représente pour la Suisse allemande ce qu'est l'Institut J.-J. Rousseau pour la Suisse romande, a fait un tirage à part de son rapport pour 1927. En outre, il a été édité en brochure une conférence de M. H. Hauselmann donnant des détails intéressants sur l'activité du H. P. S.

Lessive dans une des maisons communales de Vienne.

De tous les travaux auxquels la ménagère est astreinte, c'est sans doute la lessive qui est le plus pénible. Il intéressera peut-être nos lectrices d'apprendre comment se passe le jour de blanchissage, habituellement si appréhendé, dans une des maisons communales modernes construites à Vienne.

Une halle immense se trouve au rez-de-chaussée de la maison dont les larges fenêtres s'ouvrent sur le jardin d'agrément qui l'entoure. Les machines de lessivage les plus modernes qui y sont installées sont si nombreuses, que 44 femmes peuvent y travailler simultanément le matin et autant l'après-midi. Une cuve avec robinets d'eau chaude et froide est à la disposition de chacune. Le matin, à 8 heures, 44 ménagères de l'énorme bâtiment, contenant au total 1200 logements, entrent par la porte monumentale et prennent place devant leur cuve. Le linge est simplement rincé, puis remis dans des lessiveuses électriques qui se chargent du savonnage. De là il passe dans des appareils centrifuges qui, tournant à une vitesse de 3000 tours à la minute, le tritent, le pressent, en extrayant le 80 pour cent d'eau. Puis c'est la machine à calendrer qui entre en action, et enfin il passe par les cylindres de l'appareil à sécher, placé dans une cabine séparée pour chaque lavandière. Après vingt minutes, le linge bien lisse est repassé par des rouleaux chauffés à l'électricité et peut être emporté pour être placé dans les armoires.

Entre temps, les aiguilles de l'horloge marquent 11 heures; les femmes quittent le lavoir pour préparer le dîner, et l'après-midi il ne leur reste plus qu'à repasser les pièces qui ne peuvent pas être travaillées par le rouleau électrique. A cet effet, elles se rendent sous les combles, où se trouve une salle spacieuse, munie de fers et d'appareils permettant d'accomplir ce travail dans un minimum de temps. Pour laver et repasser le linge de quatre semaines d'une famille de cinq à six personnes, il suffit de 3 h. 1/2 à 4 heures, alors qu'ordinairement des journées entières sont nécessaires pour une aussi grande lessive.

Ce qui est intéressant dans cette lessive, c'est qu'aucun paiement spécial n'est exigé pour l'utilisation de la lavanderie; les frais sont compris dans le loyer du logement, qui est de 13 shillings par mois pour trois chambres et cuisine, d'un total de 65 mètres carrés. Que payerait-on en Suisse pour un tel appartement, un shilling ayant une valeur de 75,12 centimes suisses? Seule une indemnité de 4 centimes est payée au gérant engagé à cet effet pour le nettoyage et la remise en ordre de la buanderie.

Il est évident qu'un tel lavoir central ne peut être installé que dans un bloc de logements de 600 à 800 familles au moins, sans quoi les frais seraient trop élevés.

(*La Solidarité*)

Encore un grand Congrès mondial.

1929 sera une année de Congrès internationaux. Nous en connaissons déjà quatre qui intéressent tout spécialement nos milieux féminins: le nôtre, d'abord, celui de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, à Berlin, en juin; puis celui de la Fédération Internationale des Femmes universitaires, à Genève, en août. La Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté annonce également le sien à Prague, et le Conseil International des Infirmières tiendra le sien à Montréal (Canada). Il y en a pour tous les goûts.

Mais voici qu'une vaste Fédération internationale, la Fédération universelle des Associations pédagogiques, a également choisi l'an prochain pour son Congrès bisannuel, pour lequel on attend, assure-t-on, plus de 5000 participants, et qui se tiendra à Genève au mois de juillet. Quatorze sections sont prévues, qui comprennent toutes

les principales catégories de sujets touchant à l'éducation: *La famille et l'école; l'éducation pour la santé; l'éducation pratique; les Associations d'instituteurs; la coopération internationale et la bonne volonté; la coopération internationale et la Société des Nations; l'enfant difficile; la vie rurale et l'éducation rurale; l'éducation et la presse; l'aspect international du service des bibliothèques; de l'école à l'atelier...* On voit qu'il y a là aussi un programme satisfaisant tous les goûts; aussi, et malgré la pléthora de Congrès internationaux qui va caractériser cette année 1929, sommes-nous certaines que l'on trouvera le plus vif et le plus fécond intérêt à suivre les travaux de ce gigantesque Congrès, qui groupera dans notre pays les éducateurs de l'Orient et de l'Occident, ceux des pays du Nord et ceux de l'Amérique du Sud, et qui, il faut le noter, siège pour la première fois sur le continent européen. (S'adresser pour tous renseignements au Bureau International d'Education, 44, rue des Maraîchers, Genève.)

CORRESPONDANCE

Bienné, le 10 décembre 1928.

Mademoiselle,

Ayant eu le plaisir d'assister à l'Assemblée des Présidentes à Berne, j'ai constaté qu'une erreur s'est glissée dans le compte-rendu de cette Assemblée paru dans le *Mouvement Féministe* du 7 décembre. C'est le passage placé entre parenthèses qui dit: « Le Grand Conseil bernois venant précisément de refuser, à l'occasion de la révision de la loi sur les élections pastorales, d'étendre aux femmes le droit d'élire les pasteurs, ce qui nous paraît de fâcheux augure pour la discussion de la motion Vogel sur le suffrage féminin cantonal et communal... » La réalité est toute autre. Depuis quelques années (j'ignore exactement depuis quand¹), le canton de Berne octroie aux communes le droit d'accorder aux femmes le suffrage en matière ecclésiastique, mais seulement pour l'élection des pasteurs. Dans la dernière session du Grand Conseil, on a discuté la motion Scherz, qui demandait de rendre obligatoire, dans toutes les communes du canton, le droit de vote en matière ecclésiastique, mais un droit de vote complet pour la femme, comprenant aussi le domaine de l'administration de l'Eglise. Cette motion ayant soulevé une vive opposition, M. Meyer proposa un amendement qui autoriserait les communes qui le désirent à accorder aux femmes le droit de vote complet en matière ecclésiastique. C'est sous cette forme que la motion fut renvoyée pour étude au gouvernement.

Avec mes respectueuses salutations.

Mme CHOPARD.

Carnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Du 8 au 15 janvier:

VEVEY: Salle de l'Ancien Casino, rue de la Poste: Exposition antialcoolique organisée par la Ligue suisse des Femmes abstinences. Conférences. Buffet. Entrée libre de 10 h. à midi, de 13 h. 30 à 18 h. et de 20 h. à 22 h.

¹ Depuis 1917. (Réd.)

Vente au Rumméro

Le *Mouvement Féministe* est en vente au N° à la LIBRAIRIE EGIMANN, 40 rue du Marché, Genève. à l'ADMINISTRATION, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève et à l'UNION DES FEMMES, 22, rue Etienne-Dumont.